

## **ODD 4 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

### **MÉTADONNÉES**

**Cible 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement, de prise en charge garde de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.**

**4.2.1 Proportion d'enfants âgés de 24 à 59 mois dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe<sup>1</sup>**

#### **Définition**

Proportion d'enfants âgés de 24 à 59 mois dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial.

#### **But**

Le développement de la petite enfance (DPE) ouvre la voie à l'épanouissement tout au long de la vie. Investir dans le DPE est l'un des investissements les plus importants et les plus rentables qu'un pays puisse faire pour améliorer la santé, l'éducation et la productivité des adultes, afin de renforcer le capital humain et de promouvoir le développement durable. Le DPE est dès le départ synonyme d'équité et fournit une bonne indication du développement national. Les efforts visant à améliorer le DPE peuvent entraîner des améliorations humaines, sociales et économiques pour les individus et les sociétés.

---

<sup>1</sup> Note: Refinement of the indicator name approved by the Inter-agency and Expert Group on SDG Indicators (IAEG-SDGs) on 13 March and 2 April 2020. Final approval pending the 52nd session of the Statistical Commission in March 2021.

## Concepts

Les domaines inclus dans l'indicateur 4.2.1 de l'ODD comprennent les concepts suivants :

- Santé : développement de la motricité globale, développement de la motricité fine et soins personnels
- Apprentissage : langage expressif, littératie, numératie, pré-écriture et fonctionnement exécutif.
- Bien-être psychosocial : compétences émotionnelles, compétences sociales, comportement intériorisé et comportement extériorisé.

La mesure recommandée pour l'indicateur est l'indice de développement de la petite enfance 2030 (ECDI2030), un instrument de 20 questions pour mesurer les résultats en matière de développement chez les enfants âgés de 24 à 59 mois dans le cadre d'enquêtes basées sur la population. L'indicateur dérivé de l'ECDI2030 est la proportion d'enfants âgés de 24 à 59 mois qui ont atteint le nombre minimum d'étapes attendues pour leur groupe d'âge, défini comme suit :

- Les enfants âgés de 24 à 29 mois sont classés comme étant en bonne voie de développement s'ils ont atteint au moins 7 étapes;
- Les enfants âgés de 30 à 35 mois sont classés comme étant en bonne voie de développement s'ils ont atteint au moins 9 étapes;
- Les enfants âgés de 36 à 41 mois sont classés comme étant en bonne voie de développement s'ils ont atteint au moins 11 étapes;
- Les enfants âgés de 42 à 47 mois sont classés comme étant en bonne voie de développement s'ils ont atteint au moins 13 étapes;
- Les enfants âgés de 48 à 59 mois sont classés comme étant en bonne voie de développement s'ils ont atteint au moins 15 étapes.

## Limites and commentaires

L'ODD 4.2.1 était initialement classé au niveau 3 et a été reclassé au niveau 2 en 2019 ; en outre, des modifications ont été apportées à l'indicateur lors de l'examen complet de 2020. Compte tenu de ces éléments et du fait que l'ECDI 2030 a été officiellement publié en mars 2020, il faudra un certain temps aux pays pour mettre en œuvre la nouvelle mesure et pour que les données d'un nombre suffisamment important de pays soient disponibles. Par conséquent, dans l'intervalle, un indicateur de substitution (enfants âgés de 36 à 59 mois dont le développement est en bonne voie dans au moins trois des quatre domaines suivants : lecture, écriture et calcul, physique, socio-émotionnel et apprentissage) sera utilisé pour rendre compte du point 4.2.1, le cas échéant. Cet indicateur de substitution a été utilisé pour les rapports mondiaux sur les ODD depuis 2015, mais il n'est pas entièrement aligné sur la définition et le groupe d'âge couverts par la formulation de l'indicateur des ODD. Lorsque l'indicateur de substitution est utilisé pour le rapport sur l'ODD 4.2.1 d'un pays, il fera l'objet d'une note de bas de page dans la base de données mondiale sur les ODD.

*Mis à jour février 2021*

## **Méthodologie**

### **Méthode de calcul**

Nombre d'enfants âgés de 24 à 59 mois dont le développement est sur la bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial divisé par le nombre total d'enfants âgés de 24 à 59 mois dans la population multiplié par 100.

### **Désagrégation**

La ventilation par âge de l'enfant est requise pour cet indicateur.

D'autres données utiles sont le sexe de l'enfant, le lieu de résidence, la richesse du ménage, la situation géographique et le niveau d'éducation des personnes qui s'occupent de l'enfant.

### **Traitement des valeurs manquantes**

- Au niveau des pays

Lorsque les données d'un pays sont entièrement manquantes, l'UNICEF ne publie pas d'estimation au niveau du pays.

- Aux niveaux régional et mondial

La moyenne régionale est appliquée aux pays de la région dont les valeurs sont manquantes, dans le but de calculer des agrégats régionaux uniquement, mais ne sont pas publiés en tant qu'estimations au niveau des pays. Les agrégats régionaux ne sont publiés que lorsqu'au moins 50 % de la population régionale pour le groupe d'âge concerné sont couverts par les données disponibles.

L'agrégat mondial est une moyenne pondérée de tous les pays dont les données sont disponibles. Les agrégats mondiaux sont publiés indépendamment de la couverture de la population, mais le nombre de pays et la proportion du groupe de population concerné ne sont pas pris en compte. et la proportion du groupe de population concerné représenté par les données disponibles sont clairement indiqués.

### **Agrégats régionaux**

Les agrégats régionaux sont des moyennes pondérées de tous les pays de la région.

### **Sources de divergences**

Les estimations compilées et présentées au niveau mondial proviennent directement des données nationales et ne sont pas ajustées ou recalculées.

*Mis à jour février 2021*

## **Méthodes et conseils mis à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national**

Les pays recueillent des données de prévalence sur l'état de développement des enfants par le biais d'enquêtes auprès des ménages, telles que les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) ou les enquêtes démographiques et sanitaires soutenues par l'UNICEF.

### **Assurance qualité**

L'UNICEF gère la base de données mondiale sur le développement du jeune enfant, qui est utilisée pour l'élaboration des ODD et d'autres rapports officiels. Avant d'être inclus dans la base de données, les points focaux techniques du siège de l'UNICEF vérifient la cohérence et la qualité générale des données. Cet examen est basé sur un ensemble de critères objectifs afin de s'assurer que seules les informations les plus récentes et les plus fiables sont incluses dans les bases de données. Ces critères sont les suivants : les sources de données doivent être correctement documentées; les valeurs des données doivent être représentatives au niveau de la population nationale; les données sont collectées à l'aide d'une méthodologie appropriée (par exemple, l'échantillonnage); les valeurs des données sont basées sur un échantillon suffisamment large de la population; les données sont conformes à la définition standard de l'indicateur, y compris le groupe d'âge et les concepts, dans la mesure du possible ; les données sont plausibles sur la base des tendances et de la cohérence avec les estimations précédemment publiées/rapportées pour l'indicateur.

Depuis 2018, l'UNICEF entreprend une consultation annuelle avec les autorités gouvernementales sur 10 des indicateurs des ODD liés à l'enfance, en tant que dépositaire unique ou conjoint, et conformément à son mandat de suivi mondial et ses engagements normatifs visant à faire progresser l'Agenda 2030 pour les enfants. Il s'agit notamment de l'indicateur 4.2.1. De plus amples détails sur le processus de consultation sont décrits ci-dessous.

### **Sources de données**

#### **Description**

En 2015, l'UNICEF a lancé un processus de développement méthodologique qui a impliqué des consultations approfondies avec des experts, des agences partenaires et des autorités statistiques nationales. Au cours des cinq années suivantes, une séquence d'étapes techniques soigneusement planifiées a été exécutée, incorporant à la fois des méthodes qualitatives et quantitatives afin d'identifier les meilleurs éléments pour mesurer l'indicateur 4.2.1. Ce processus a abouti à l'élaboration de l'indice de développement de la petite enfance (ECDI) 2030.

L'ECDI 2030 répond à la nécessité de disposer de données sur le développement de la petite enfance qui soient représentatives au niveau national et comparables au niveau international, et qui soient collectées de manière standardisée. Il permet d'évaluer les principales étapes du développement des

*Mis à jour février 2021*

enfants âgés de 24 à 59 mois. Les mères ou les personnes qui s'occupent principalement des enfants doivent répondre à 20 questions sur le comportement de leurs enfants dans certaines situations de la vie quotidienne, ainsi que sur les compétences et les connaissances qu'ils ont acquises.

L'ECDI2030 peut être intégré dans les efforts nationaux de collecte de données existants, y compris les programmes internationaux d'enquêtes sur les ménages tels que les MICS et les enquêtes démographiques et sanitaires soutenues par l'UNICEF.

L'ECDI2030 est destiné à remplacer l'indice de développement de la petite enfance (ou ECDI) qui recueille des données sur l'indicateur de substitution de l'ODD 4.2.1 utilisé depuis 2015. L'ancien ECDI et le nouvel ECDI2030 ciblent des groupes d'âge différents et mesurent des domaines de développement légèrement différents. Par conséquent, les indicateurs générés par les deux instruments peuvent ne pas être entièrement comparables et il convient d'être prudent lors de l'interprétation des estimations produites par les deux mesures.

## **Processus de collecte**

L'UNICEF entreprend un vaste processus consultatif de compilation et d'évaluation des données provenant de sources nationales afin de mettre à jour ses bases de données mondiales sur la situation des enfants. Jusqu'en 2017, le mécanisme utilisé par l'UNICEF pour collaborer avec les autorités nationales pour garantir la qualité des données et la comparabilité internationale des indicateurs clés relatifs aux enfants était connu sous le nom de Country Data Reporting on the Indicators for the Goals (CRING).

Depuis 2018, l'UNICEF a lancé un nouveau processus de consultation des autorités nationales sur certains indicateurs mondiaux des ODD liés à l'enfance dont il est dépositaire ou co-dépositaire, afin de répondre aux normes et directives émergentes sur les flux de données pour la communication mondiale des indicateurs des ODD, qui mettent fortement l'accent sur la rigueur technique, l'appropriation par les pays et l'utilisation de données et de statistiques officielles. Le processus de consultation a sollicité directement les offices nationaux de statistique, ainsi que d'autres agences gouvernementales responsables des statistiques officielles, sur la compilation des indicateurs, y compris les sources de données utilisées, et l'application de définitions, classifications et méthodologies internationalement reconnues aux données provenant de cette source. Une fois examinées, les informations en retour sont mises à la disposition des pays pour leur indiquer si des points de données spécifiques sont acceptés ou non, et si tel n'est pas le cas, pour quelles raisons. De plus amples détails sur le processus de consultation sont disponibles dans la [note d'orientation](#).

## **Disponibilité des données**

### **Description des données**

Les données sur l'indicateur recueillies dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECDI2030 devraient être disponibles à partir de 2021. Des données comparables collectées par l'ECDI sont actuellement disponibles pour près de 80 pays. Les pays disposant de données sur l'indicateur de substitution collectées avec l'ECDI continueront d'être utilisés pour les rapports mondiaux sur les ODD jusqu'à ce que de nouvelles données utilisant l'ECDI2030 soient disponibles.

### **Séries chronologiques**

Non disponible

### **Calendrier**

#### **Collecte de données**

L'UNICEF entreprendra une consultation nationale annuelle probablement entre décembre et janvier chaque année pour permettre l'examen et le traitement des commentaires reçus afin de respecter

*Mis à jour février 2021*

les délais de présentation des rapports sur les les délais d'établissement des rapports sur les ODD au niveau mondial.

*Mis à jour février 2021*

**Publication des données**

Des données actualisées sur le point 4.2.1 tel que mesuré par l'ECDI2030 seront disponibles au cours de la période de rapport sur les ODD, tous les mois de février/mars.

**Fournisseurs de données**

Offices statistiques nationaux (dans la plupart des cas)

**Compilateurs de données**

UNICEF

**Références**

URL : data.unicef.org

**Références**

<http://data.unicef.org/ecd/development-status.html>

Développement de l'indice de développement de la petite enfance dans les enquêtes MICS (MICS Methodological Papers, Paper no. 6 : <https://tinyurl.com/y8t82jyk>)

**Indicateurs connexes**

Indicateur 4.2.2: Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe